

avaient accréditées et colportées en France étaient pour nous les vrais coupables, parce qu'ils étaient des calomnieux sans but politique et que leur faute était aggravée par son caractère d'indiscipline, principalement pour le général Douay. Cet officier méritait des mesures sévères. Elles ne furent pas prises, sans doute sous l'influence du général Castelnau lui-même, mais surtout à cause des intrigues de Cour qui voulaient sauver le général Douay, dont le beau-père était commandant militaire du palais des Tuileries.

Il est vrai que, depuis lors, le général Douay a subi une sorte de demi-disgrâce, mais il n'en est pas moins vrai que le doute resta, alors, dans beaucoup d'esprits non éclairés, ou préconçus, en raison même de ce silence que le général Douay réclamait dans sa dernière lettre à l'égard de la conduite du Maréchal au Mexique. C'était laisser subsister les premiers ferments de l'affreuse « Légende Bazaine ». Il est donc regrettable que Napoléon III n'ait pas répandu sur ces dessous ténébreux la lumière la plus éclatante de la justice, car il la devait à ses serviteurs, à la dignité du Maréchal, et surtout à l'Histoire. Il est vrai qu'alors, l'Empereur ne pouvait prévoir que, quelques années après, les lettres calomnieuses de Douay, qu'il conservait secrètes, seraient enlevées dans ses archives violées, pour être divulguées au monde entier et donner un corps néfaste à « la légende Bazaine ».

## CHAPITRE XVI

### FIN DE L'INTERVENTION FRANÇAISE

---

Mariage du Ministre de France Dano. — Déclaration du gouvernement mexicain qui met fin à l'Intervention française au Mexique et aux relations directes. — Démissions de tous les fonctionnaires français, du Ministre et du Sous-Secrétaire d'Etat de la guerre. — Mon séjour au Ministère. — Incidents personnels.

Cependant, au milieu de ce foyer d'intrigues plutôt diaboliques qu'était alors la capitale, il s'en déroulait parfois d'un caractère général plus doux, plus logiquement humain. En effet, au sein du désarroi général de la société de Mexico, se produisit un fait divers qui, en d'autres circonstances, n'eût comporté qu'une place naturelle dans la chronique mondaine de la grande ville; mais en raison des personnalités qui en firent les frais, ce petit événement prit une importance politique caractéristique et justifia certaines méfiances et appréhensions qui s'étaient depuis longtemps manifestées à l'égard de l'une d'elles.

Un beau jour, car c'en était un pour les deux personnes en cause, on apprit, mais sans étonnement pour certains observateurs attentifs, que M. Dano, ministre de France, convoitait en justes noces avec Mlle Bestéguy, une des quatre filles dont les parents avaient une énorme fortune. Cette famille, des plus honorables du reste, appartenait au parti clérical ultra et comptait même dans la camarilla de l'archevêque de Mexico, Mgr Labastida, le lutteur infatigable pour la cause des biens du clergé. Depuis longtemps, M. Dano, qui avait toujours recherché les riches héritières, fréquentait dans cette

famille où il puisait ses sentiments d'hostilité contre le Maréchal qui avait puissamment contribué à maîtriser les aspirations excessives du parti clérical. Ce mariage devait expliquer également les résistances que M. Dano opposait au Maréchal et, incidemment, au général Castelnau dans la reprise de la lutte que venait d'entreprendre le parti clérical pour empêcher Maximilien d'abdiquer et le contraindre à reprendre la campagne contre les dissidents.

Cet incident d'ordre privé fut pour M. Dano un simple intermède d'un moment, car les difficultés de la situation allaient toujours croissant. En effet, si la décision prise par Maximilien de conserver le pouvoir et de convoquer une grande assemblée de la nation avait naturellement produit à Mexico une émotion profonde qui jeta dans les esprits un désarroi complet, cette situation mentale fut encore aggravée par une nouvelle déclaration d'un caractère politique et administratif surtout.

Les délégués de l'Empereur, président du conseil Larès et ministre du palais Luis de Arroyo, adressèrent au triumvirat français une sorte de message. Ce document était d'une gravité exceptionnelle, car il accusait une rupture complète entre la France et l'Empire de Maximilien; il constitue un événement historique qui, moralement et en partie matériellement, met fin à l'Intervention française au Mexique, et, à ce titre, je le reproduis en entier.

« A S. E. le Ministre de France à Mexico, Alf. Dano,  
S. E. le Maréchal Bazaine et M. le général Castelnau.

« Orizaba, 3 décembre 1866.

« Les soussignés désignés par l'Empereur Maximilien dans le but de décider les mesures que rendait nécessaire la mission du général Castelnau, mission que celui-ci nous a déclaré remplir de concert avec LL. EE. MM. le Ministre plénipotentiaire Dano et le Maréchal Bazaine, avons l'honneur de porter à leur connaissance qu'ayant communiqué à Sa Ma-

jesté la note du 7 du mois dernier, note signée par le maréchal Bazaine et le général Castelnau en réponse à celle que nous avons eu l'honneur de leur adresser le 4 du même mois, Sa Majesté, après un sérieux et long examen, de l'avis de ses ministres et de son conseil d'Etat, a décidé de prolonger, appuyé sur le pouvoir que lui a conféré la nation, et de maintenir son gouvernement avec les seules ressources du pays, l'Empereur des Français déclarant qu'il ne lui est plus possible de soutenir l'Empire ni par ses troupes, ni par son argent, et persévérant dans la décision qu'il a prise de retirer celles-ci dans les premiers mois de 1867.

Sa Majesté l'Empereur, poussant jusqu'au bout l'exécution de ses desseins, s'occupe des mesures nécessaires à la formation de l'armée mexicaine et à l'organisation des forces qui doivent soutenir l'Empire. Il espère que M. le maréchal Bazaine voudra bien donner ses ordres, en ce qui le concerne, aux commandants supérieurs français, ainsi qu'il l'annonce dans la note citée plus haut, pour que toutes les troupes mexicaines, les établissements, les magasins militaires restent, dès maintenant, à la disposition exclusive de Sa Majesté, comptant toujours que les troupes françaises, pendant leur séjour au Mexique, protégeront les autorités et les populations dans les zones qu'elles occupent sans entreprendre d'expéditions lointaines.

« Ce concours dont les termes sont spécifiés dans la note du 7 novembre déjà citée, est accepté avec reconnaissance par Sa Majesté.

« S. M. l'Empereur nous ordonne, en outre, de déclarer que toute question relative aux matières qui font l'objet de cette note ou motivée par la résolution qu'il a prise, pourra être traitée par le président du Conseil d'Etat qui, en cette qualité a signé le premier :

« *Le président du Conseil des ministres,*

« Théodosio LARÈS.

« *Le ministre de la maison de l'Empereur,*

« Luis de ARROYO. »

Le dernier paragraphe de cette communication constitue à lui seul un véritable coup d'Etat qui rompt absolument tous les liens du gouvernement impérial mexicain avec l'Intervention française au Mexique. A dater du 1<sup>er</sup> décembre 1866, il ne devait plus exister la moindre communauté de vues et d'action entre le gouvernement impérial et les représentants de la France. Il faut remarquer que cette rupture était la conséquence de la mission non définie et inutile, sinon nuisible, du général Castelnau. Le Maréchal n'avait plus aucune autorité effective sur les forces nationales dont disposait l'Empire; il ne commandait plus, en réalité, que l'armée française qui opérait son mouvement de retraite vers la mer.

Dans ces conditions, tous les Français, militaires ou non, qui occupaient des fonctions dans les administrations, troupes ou services mexicains, n'avaient plus de raisons de les conserver. Les fonctionnaires, administrateurs, financiers, envoyés de France pour concourir à la réorganisation des services publics, quittèrent leurs postes et affluèrent à Mexico pour y attendre leur rapatriement; les officiers détachés rentrèrent à leur corps.

Quant à moi, mon rôle était tout tracé. Depuis quelque temps, du reste, je me sentais mal à l'aise dans ce gouvernement dont l'hostilité à l'égard de l'Intervention s'accroissait chaque jour; les intrigues des cléricaux devenaient insupportables et les exigences des Miramon, des Marquez s'efforçant de se préparer des troupes et surtout des cadres, rendaient la situation délicate et difficile au ministère de la Guerre. Mon ministre, le général Tavera, éprouvait les mêmes sentiments de lassitude que moi. Je lui avais plusieurs fois exprimé le désir de me retirer, mais il m'avait toujours prié de ne pas le quitter, parce que lui ne voulait pas se détacher du Maréchal et que je restais le trait d'union nécessaire entre lui et ce grand personnage. J'avais même exposé ma situation au Maréchal et exprimé le désir de donner ma démission de sous-secrétaire d'Etat, mais Son Excellence m'avait invité à rester parce que, dans les circonstances ten-

dues où on se trouvait, il était nécessaire que j'attendisse encore. D'ailleurs, je ne devais me retirer qu'avec mon ministre, puisque celui-ci aspirait également à quitter le ministère.

Dès qu'apparut la fameuse déclaration des conseillers impériaux qui consacrait la rupture entre l'Empire et la France, je n'hésitai plus et remis au ministre de la Guerre ma démission, motivée du reste de la façon la plus correctement protocolaire, en le priant de la transmettre au gouvernement. Le général Tavera en fit autant et envoya également sa démission. J'allai aussitôt rendre compte au Maréchal qui m'approuva et mon ministre également.

Nous continuâmes pendant quelques jours, et jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à notre remplacement, à expédier les affaires du département de la guerre. Mais les jours se succédaient sans réponses de qui que ce fut. Cependant le général Tavera avait tout lâché et s'était carrément retiré sous sa tente.

Enfin, le 10 décembre, je reçus du capitaine Pierron, encore au secrétariat particulier de l'Empereur, une courte communication qui n'avait qu'un caractère privé, mais n'était pas une réponse affirmative à ma démission :

« Palais de Mexico, le 10 décembre 1866.

« Mon cher Blanchot,

« Je vous dirai sans détour que votre sortie du ministère a affligé tous les employés et officiers mexicains qui avaient eu des rapports avec vous.

« Je le sais de bonne source.

« Bien à vous.

« E. PIERRON. »

« J'attends toujours l'acceptation de ma démission. »  
Ce mot aimable d'un bon camarade me flattait assurément mais ne me tirait pas de ma perplexité.

Du reste, j'y voyais également que Pierron, lui aussi, était dans le même cas que moi.

Enfin, le lendemain, je reçus une lettre étrange et caractérisant bien le désarroi complet qui régnait dans les hautes régions de ce gouvernement affolé. Cette communication m'était adressée par un des principaux chefs de service du ministère de la Guerre, el senior Murphy, directeur du personnel, fonctionnaire fort recommandable du reste, dont l'attitude à mon égard, moi son chef quelques jours avant, était absolument correcte et courtoise, en m'informant qu'il venait de recevoir l'ordre de prendre par intérim les fonctions que j'occupais. C'était une communication par ricochets successifs, il y en avait trois, presque quatre.

Le Ministre du palais impérial informait d'Orizaba que le général Jovar se trouvant dans l'impossibilité de remplir les fonctions de sous-secrétaire d'Etat de la Guerre et de se charger de l'expédition de ce même ministère qui lui avait été confié le 5 décembre, Sa Majesté avait décidé de nommer, par intérim, aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat, le senior Murphy lui-même qui se chargerait en outre, et par intérim, du ministère; car le général Jovar était dans l'incapacité de le faire.

Ce général invisible était sans doute quelque invalide, décavé aussi bien au point de vue des facultés physiques que de celles de l'escarcelle, qui moisissait depuis des années au dépôt des officiers en disponibilité, épave cléricale que son parti ressuscité venait d'exhumer à son tour pour lui confier le fardeau et les honoraires du ministère de la Guerre. Mais le pauvre diable était incapable de mobiliser pour se rendre au ministère. Et pourtant, il est évident qu'on avait démontré à Maximilien que c'était un foudre de guerre qui allait enfanter des armées. Bref, ce brave homme faisait défaut et le directeur du personnel allait devenir à la fois ministre et sous-ministre.

Je dois reconnaître que, dans sa lettre au senior Murphy, le ministre du palais lui prescrivait d'adresser des remercie-

ments à « M. le capitaine Blanchot » pour les services qu'il avait rendus dans les fonctions de sous-secrétaire dont il était chargé.

Ceci était bien de la part de ce ministre du palais et je lui en sus gré; mais ce qui, pour moi, eut plus de prix, ce fut l'expression des sentiments personnels de M. Murphy, mon ancien subordonné, et surtout la courtoisie qu'il ajouta à son message. Qu'on en juge :

« J'ai l'honneur de faire cette communication à Votre Seigneurie, en exécution de l'ordre qui précède, pour sa connaissance et les conséquences qu'il comporte.

« En ce qui me concerne, il m'est particulièrement agréable de donner à Votre Seigneurie les remerciements les plus pressés pour les bons procédés et les distinctions dont, pendant toute la durée de votre séjour au sous-secrétariat, elle a daigné m'honorer et je la supplie d'accepter les assurances de mon estime et de ma considération très distinguée.

« *Le sous-secrétaire intérimaire,*  
« J. MURPHY. »

Il n'était pas possible d'être plus régence!

Cependant, malgré toute la gratitude que pouvaient m'inspirer le témoignage flatteur que me faisait transmettre le ministre du palais et surtout les sentiments que m'exprimait M. Murphy, je n'en éprouvai pas moins une impression peu satisfaite de la façon dont on me signifiait l'accusé de réception de ma démission et l'invitation de remettre mon service à M. Murphy. J'estimais que ce procédé du nouveau gouvernement vis-à-vis d'un officier étranger, si modeste fut-il, manquait de convenance. Je ne pus garder cette impression pour moi, et je la communiquai aussitôt par écrit au capitaine Pierron, persuadé que cette manière de faire ne pouvait avoir eu l'assentiment de l'Empereur, qui avait lui-même demandé au Maréchal un officier ayant sa confiance pour occuper ce poste au ministère de la Guerre. Je suppo-

sais, en conséquence que cette façon cavalière était imputable au Padré Fischer.

En effet, cinq jours après, je recevais cette réponse :

« Palais de Mexico, 14 décembre 1866.

« Mon cher Blanchot,

« Avant-hier je me suis plaint vivement à l'Empereur de la façon peu convenable dont vous et M. Tavera avez été remerciés.

« Hier soir à 11 heures, l'Empereur me répond qu'il ne connaissait pas ce procédé, et il m'ordonne, sur ma proposition, de rédiger un article pour le *Diaro del imperio* qui vous donne pleine et entière satisfaction. Je m'en charge.

« Bien à vous.

« E. PIERRON. »..

Le soir même, le journal officiel de l'Empire publiait le communiqué suivant :

« Sa Majesté l'Empereur a ordonné qu'il soit donné un témoignage public de la considération et de l'estime qu'ont su inspirer à Sa Majesté le général D. Ramon Tavera dans l'accomplissement de ses fonctions de ministre de la Guerre, ainsi que M. le capitaine d'état-major D. Carlos Blanchot, sous-secrétaire du même département.

« L'Empereur a été très satisfait des efforts accomplis par ces deux messieurs pour l'organisation et la bonne administration de l'armée. Le senor Tavera, avec son activité et son patriotisme si connu, a donné des preuves nouvelles de son mérite et de ses aptitudes, en rendant des services distingués à la patrie.

« Ses travaux ont été remarquablement secondés par M. le sous-secrétaire de la guerre et appréciés par Sa Majesté.

« Il nous est agréable de nous conformer à cet ordre de l'Empereur qui honore si hautement le général Tavera et le capitaine Blanchot. »

Mon ministre et moi avions ainsi pleine satisfaction.

Cependant cette satisfaction n'était pas la première ni la meilleure de celles que je reçus en quittant le ministère.

Dès la réception de la communication de mon successeur, j'adressai à tous les employés du ministère un ordre du jour où, avec l'empreinte d'un chauvinisme sincère pour leur pays, je leur faisais mes adieux et leur témoignais toute ma gratitude pour l'accueil qu'ils m'avaient fait, bien que je fusse pour eux un étranger, et pour le zèle dévoué et sympathique qu'ils avaient déployé en secondant l'accomplissement de ma tâche consacrée tout entière aux intérêts de leur pays.

Je semais ainsi en terrain généreux et j'allais récolter une précieuse moisson ; car le lendemain, je recevais une lettre collective de tout le personnel du ministère dont je n'ose d'ailleurs reproduire que l'exorde et l'exode !

« Monsieur le Capitaine,

« Grande fut la tristesse que causa à tous les employés du ministère de la guerre la nouvelle de votre départ.....

« Il vous sera facile d'apprécier toute l'effusion des sentiments dont est capable le cœur d'un Mexicain reconnaissant, parce qu'il n'existe pas d'expressions suffisantes pour les exprimer. »

Ces manifestations étaient vraiment sincères, car on n'enseigne pas un chef qui disparaît. Aussi elles me laissèrent au cœur un sentiment de gratitude et de sympathie qui ne s'est jamais effacé et, dans mon esprit, la preuve qu'il y a dans l'âme des Mexicains des qualités précieuses qui ne demandent pour se manifester qu'une direction bienveillante mais énergique et surtout équitable et honnête.

Les témoignages flatteurs de cette nature « in extremis » sont souvent des « fiches de consolation », mais ce n'était pas mon cas, car je quittais le ministère sans le moindre regret. Au contraire, attelé comme cinquantième sous-verge au malheureux char de l'Etat qui s'enlisait, ce fut avec une joie profonde que je me vis enfin débarrassé du harnais devenu in-

supportable pour moi comme pour mon ministre. Enfin, j'avais rempli ma mission jusqu'au bout; c'était déjà beaucoup, et si je n'avais pas de regrets, ceux des braves gens que je quittais étaient pour moi une récompense, la seule que j'aie eue, du reste.

Le séjour de six mois que j'ai fait au ministère de la Guerre m'a fourni l'occasion la plus documentée qui soit possible pour me former un jugement sûr et suggestif à l'égard de la mentalité extraordinaire qui caractérisait le personnel civil et militaire surtout, auquel étaient confiées la vie et les destinées de l'Empire, son salut même. Là, en effet, venait aboutir la révélation de toutes les faiblesses, des négligences, des lâchetés, des trahisons, des concussions, des actes arbitraires qui se commettaient, chaque jour, dans toutes les branches de l'administration, dans les finances et dans les cadres de l'armée impériale.

Du reste, le registre de ma correspondance confidentielle, que je possède encore, forme un recueil des plus suggestifs de demandes d'informations ou de solutions pour des affaires de toutes sortes, qui montre combien il était difficile, impossible même, aux institutions impériales de subsister au milieu d'un chaos de décadence morale qui s'accusait partout alors, jusque dans le cabinet et l'entourage immédiat de l'Empereur où on poussait l'incohérence jusqu'à prescrire au ministre de la Guerre de placer des individus soi-disant officiers dans des corps de troupes qui n'existaient pas, et où les ordres émanant du Souverain lui-même étaient envoyés avec une désinvolture inconvenante; si bien qu'il m'arriva, par ce fait, un incident personnel qui me mit en conflit avec une personnalité éminemment dangereuse.

Un matin, je trouvai dans le courrier une communication provenant du palais impérial; feuille de papier vulgaire, sans en-tête d'origine, portant en vedette ce simple mot « ordre » et au-dessous du texte, assez griffonné du reste, une signature, et laquelle? « Padre Fischer »! Mes principes d'officier d'état-major ne me permettaient pas d'accepter pour mon

ministre une pareille incorrection. Je bondis de mon rond de cuir dans le cabinet du général Tavera qui, outré à son tour, m'autorisa à écrire officieusement au capitaine Pierron pour demander des éclaircissements et surtout pour bien accréditer les personnes transmettant les ordres de l'Empereur; ce que je fis de la façon la plus correcte et la plus mesurée, afin de ne porter atteinte à aucune susceptibilité.

Deux jours après, le capitaine Pierron m'informait que mon observation était parfaitement justifiée aux yeux de l'Empereur qui, en un moment de presse, avait chargé le Père Fischer de transmettre ses volontés, mais qu'on aurait dû le faire dans des formes plus protocolaires.

Et dire que Maximilien avait mis tous ses soins à former sa Cour, qu'il avait des chambellans, des secrétaires, des commandements, et qu'il en était réduit à transmettre ses volontés par un moine décaoulé! En tout cas, j'avais satisfaction; mais le dit moine rancunier me servit, deux mois après, sa vengeance peu évangélique. Mon ministre m'ayant proposé pour la croix d'officier de l'Aigle mexicaine, nouvel ordre créé par Maximilien et ne pouvant être attribué qu'aux personnes ayant servi directement son gouvernement, ce qui lui donnait à mes yeux une valeur particulière, le décret comportant de nombreuses décorations des autres ordres mexicains accordées à l'armée française et portant ma proposition, fut signé par l'Empereur; mais, quand vint le moment de signer les brevets, le Père Fischer cambriola au Souverain celui qui m'était destiné. C'est ainsi que jamais je ne pus porter l'Aigle mexicaine, bien qu'étant officier de cet ordre.

La tâche imposée au sous-secrétaire d'Etat, surtout pendant l'interrègne du ministre était généralement difficile au point de vue de l'expédition des affaires; mais devenait aussi parfois dangereuse pour la personne; en raison des colères, des haines, des vindictes qu'engendrait l'exécution rigoureuse de certaines mesures de répression qui s'imposaient. Aussi, je recevais souvent des lettres de menaces, des avis sinistres et même des conseils de prudence de mon policier. Dans ces

conditions et comme on ne peut jamais savoir où se cache le glaive de la vengeance, j'estimais qu'il n'y avait qu'à se fier à sa destinée, à sa chance, ainsi que je l'avais toujours fait au feu.

Un jour cependant je le frôlai peut-être ce glaive caché sous le voile de la séduction d'une captivante beauté venant me supplier d'arrêter le bras du conseil de guerre levé sur son mari, un jeune colonel convaincu de relations traîtresses avec les dissidents et qui, d'après de nombreux avis qui me furent adressés, voulait me faire assassiner. La belle charmeuse eut recours aux élans les plus pathétiques, aux jeux de scène les plus séduisants, les plus éblouissants et les plus dramatiques, m'infligeant le rôle de saint Antoine dans la tentation, pour m'offrir peut-être celui d'Holopherne, car en somme tout le monde peut trouver sa Judith, même de jour! Ah! s'il n'y avait eu que le glaive? mais... le devoir! quelle cuirasse! « Enfin, monsieur, que faut-il donc faire pour vous fléchir? » s'écria-t-elle; et, baissant des yeux où je ne voyais plus que des larmes, de dévouement à sa cause sans doute, elle me remercia dans un effort gracieux, de lui permettre d'aller voir son mari, et je l'accompagnai jusqu'au grand escalier du ministère.

Quelques jours après, à l'heure du crépuscule, un officier belge passant sur le trottoir du ministère que je suivais chaque jour et à la même heure, reçut deux coups de poignard d'un Mexicain lui disant en pur castillan: « Voilà pour le capitaine Blanchot. » C'était précis. Le destin était donc pour moi contre les menaces ténébreuses dont j'étais l'objet. Aussi devais-je toute ma reconnaissance au jeune camarade belge qui avait eu l'amabilité de passer avant moi sur le trottoir et l'heureuse adresse de parer le premier coup puis de détourner le second qui ne lui fit qu'une forte éraflure.

En quittant le ministère, j'avais donc tous les droits de ne pas emporter que des regrets, car le métier de sous-secrétaire d'Etat à poigne n'était pas toujours charmant.

## CHAPITRE XVII

### LE MARÉCHAL CONFOND SES ACCUSATEURS

Du 10 Décembre au 31 Janvier 1867

Situation créée par la rupture des relations directes. — Intrigues du général Castelnau — Complot des cléricaux contre le Maréchal. — Les trois lettres. — Complot du ministre de France et du général Castelnau contre le Maréchal. — Lettre du général Douay, du 27 décembre. — Démarche secrète du ministre de France et du général Castelnau auprès de Maximilien. — Mise au point des accusations portées contre le maréchal Bazaine par les généraux Douay et Castelnau. — Protestation du Maréchal à son ministre de la guerre — Procès du général Castelnau. — Lettre tardive du maréchal Niel au maréchal Bazaine. — Conclusion.

La déclaration gouvernementale du 3 décembre constituait un événement politique de la plus haute importance.

A partir de sa notification officielle aux représentants de la France, l'alliance n'existait plus entre celle-ci et le gouvernement impérial; l'intervention de nos troupes prenait fin. Et pourtant, étrange anomalie! celles-ci devaient encore protéger le gouvernement de Maximilien dans toutes les localités qu'elles occuperaient jusqu'à leur départ du Mexique.

Il existait en outre dans ce document une résolution qui était non seulement extraordinaire, mais d'une convenance politique douteuse. Désormais, les représentants de la France ne communiqueraient plus directement avec l'Empereur, mais bien avec le président du Conseil. Comment osait-on empêcher le Maréchal qui, depuis quatre années, avait été le bras droit de l'Empereur de communiquer avec Sa